

ISO 26000

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



1 Domaine d'application :

Ce document est la synthèse des enjeux, des décisions et des actions relatives à notre démarche sociétale conformément au référentiel ISO 26000.

Ce programme est public et nous permet, Assurances Vigreux, d'afficher notre politique sociale et environnementale et le bilan des actions entreprises. A ce titre il est le support de notre communication sur le progrès tel que demandé par le Pacte Mondial.

Création, 31 juillet 2015

Stéphane MORGAN

Assistant Qualité

Modification, 22 octobre 2018

Stéphane MORGAN

Assistant Qualité

Vérification, le 23 octobre 2018

Anne RIMETZ

Responsable QRSE

Approbation, le 24 octobre 2018

Alain VIGREUX

Président

2 Table des matières

1	DOMAINE D'APPLICATION :	2
2	TABLE DES MATIERES	3
3	CARTE D'IDENTITE :	4
4	LES ENJEUX DE LA RSE POUR VIGREUX	5
5	ORGANIGRAMME :	6
6	ENGAGEMENTS	7
7	GENERALITES SUR LE PACTE MONDIAL	8
	<i>Contexte</i>	8
	<i>Les 10 principes</i>	8
8	GENERALITES SUR L'ISO 26000	9
	<i>Contexte</i>	9
	<i>Objectifs</i>	9
	<i>Les 7 questions centrales</i>	9
9	VEILLE & PERSPECTIVES D'AVENIR	10
10	CERTIFICATIONS OBTENUES :	11
11	GOUVERNANCE	11
12	EFFICACITE ECONOMIQUE	13
13	ENVIRONNEMENT	14
14	SOCIAL	16
15	ANCRAGE TERRITORIAL	17
16	PISTES DE PROGRES ET AXES D'AMELIORATION	19
17	ANNEXES	23
	ASPECT ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	24
	CHARTRE VIGREUX	26
	SUIVI DES DECHETS & COLLECTES DES RECYCLABLES :	27

3 Carte d'identité :

Sigles et logos :	    <p>URS is a member of Registrar of Standards (Holdings) Ltd.</p>
Nom :	ASSURANCES VIGREUX
Adresse :	CENTRE D'INGÉNIERIE Technoparc FUTURA 62400 BÉTHUNE
Secteur d'activité :	COURTAGE EN ASSURANCE
Effectif :	2015 : 17 2018 : 5
Dirigeants et responsables :	Alain VIGREUX – Président Anne RIMETZ – Responsable QRSE
Organigramme	en date du 15/02/18 (toujours valable à date)
Principaux clients :	Collectivités Territoriales et Etablissements Publics

Implantation des bureaux :



4 Les enjeux de la RSE pour Vigreux

Assurances Vigreux est une société de courtage familiale, toujours très ancrée dans sa région et dans le respect des valeurs humaines. Alain Vigreux, qui en est le fondateur et le Président Directeur Général, est également le fondateur de Vert Pays d'Artois qui œuvre en association avec les autorités régionales au développement du territoire.

Assurances VIGREUX a développé depuis Juillet 2004 l'assurance du Risque Statutaire, concernant les fonctions publiques : territoriale & Hospitalière. Les valeurs fondamentales qui animent Assurances VIGREUX sont l'Expertise en Assurances, pour apporter aux Clients - les collectivités et établissements Publics... - un service de Qualité et une réponse efficace dans tous les domaines du risque pour lesquels un contrat a été conclu. En tant qu'intermédiaire en Assurances, les valeurs d'Ethique qui animent Assurances VIGREUX sont tout d'abord l'Equité et la Transparence : il s'agit de résoudre les problématiques posées sur la base des preuves nécessaires et en veillant particulièrement au respect des textes de Loi qui s'appliquent.

De nombreux projets stratégiques ont été menés afin de répondre au mieux aux attentes du marché et de notre personnel.

Le premier projet consistait à présenter l'activité "Assurances selon les marchés publics et pour la fonction publique" afin d'être certifié ISO 9001 dès le mois Novembre 2007. Nous sommes depuis Août

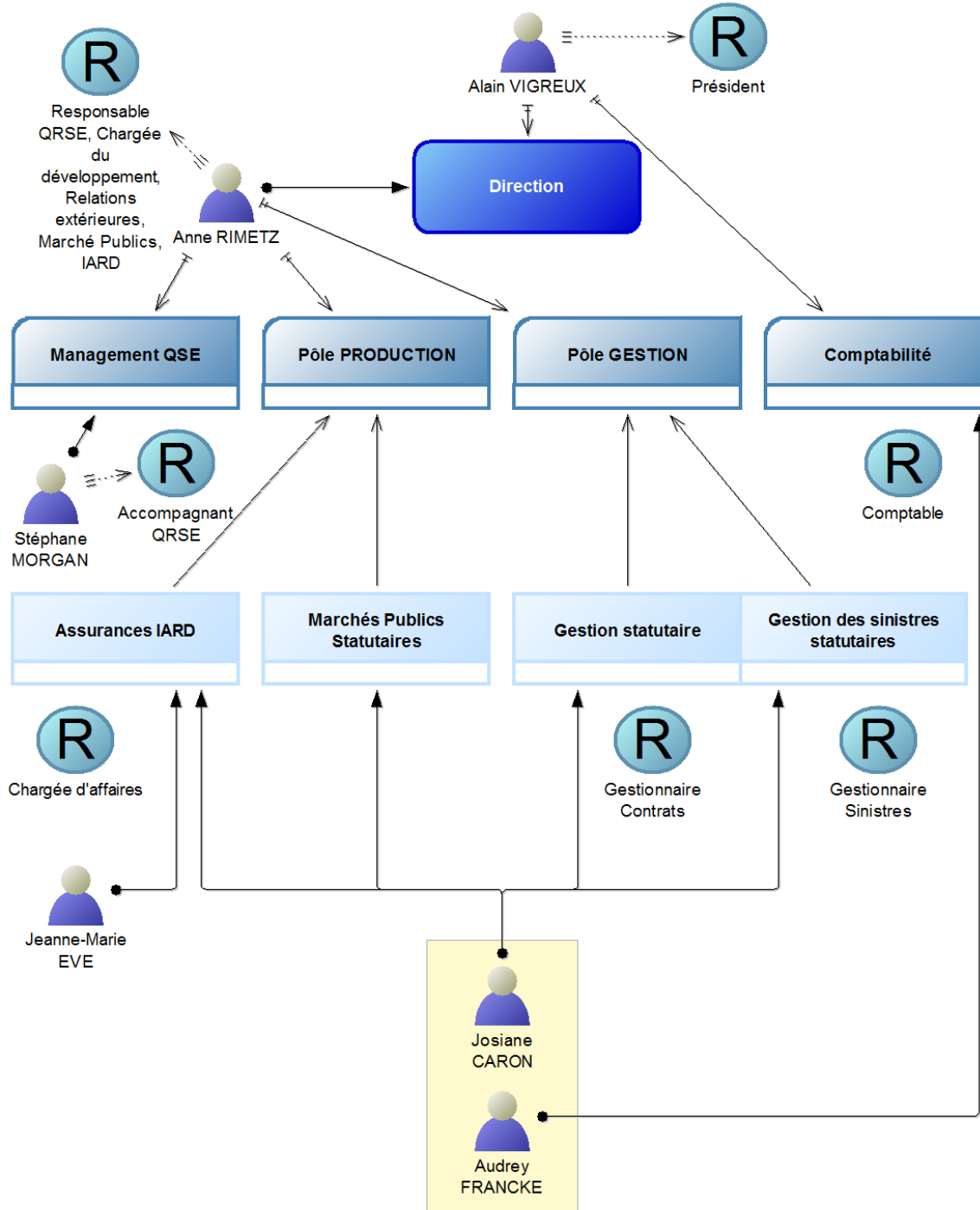
2015 sur un Système de Management conforme à l'**ISO 9001 version 2015**.

Le second projet - objet de ce programme - consistait à être reconnu, suite à une évaluation Tierce Partie, comme le **premier courtier en Risque Statutaire démontrant une performance RSE selon l'ISO 26 000** : Responsabilité Sociétale des Entreprises. Chose faite puisque nous avons été évalués au niveau « Maîtrise » avec 382 points en 2013, puis « efficacité » avec 525 en 2015 et enfin à 634 en 2017.



5 Organigramme :

Validé Organigramme et fiches de poste 5 Powered by ADONIS:Community Edition 12.02.2018, 17:32:17



6 Engagements

"Assurances Vigreux (AVS) est un courtier spécialisé dans la couverture du risque statutaire. La croissance de notre société s'est toujours appuyée sur des valeurs fortes et profondément ancrées dans notre histoire et notre territoire. Les principes du Pacte Mondial auxquels nous adhérons sont en phase avec nos valeurs d'entreprise définies au sein de notre charte VIGREUX.

Nous sommes conscient de notre responsabilité vis à vis de nos employés, vis à vis de la pérennité de l'entreprise et vis à vis de notre impact sur l'environnement.

Par la présente, moi, Alain VIGREUX, Président de l'entreprise, je m'engage à poursuivre notre démarche RSE selon le référentiel ISO 26000 et d'œuvrer à l'amélioration de nos pratiques. Je m'engage par la même à respecter les 10 principes du Pacte Mondial et en illustre leur application dans nos actions via ce programme RSE.

Par la présente, je m'engage également à respecter la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, à respecter la déclaration sur les droits de l'enfant de 1959, à respecter la déclaration sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes de 1967, à combattre et empêcher toute forme de corruption.

Alain Vigreux – Président d'AVS"

Vigreux Insurance (AVS) is a broker specializing in statutory risk coverage. The growth of our company has always been based on strong values deeply rooted in our history and our territory. Global Compact principles to which we adhere are in line with our corporate values defined in our charte VIGREUX.

We are aware of our responsibility towards our employees, towards the sustainability of the company and towards our environmental impact.

Hereby, I, Alain VIGREUX, CEO of the company, I pledge to continue our CSR approach as the ISO 26000 repository and work to improve our practices. I pledge the same to the 10 Global Compact principles and illustrates their application in our actions through this CSR program.

By this, I also agree to respect the Universal Declaration of Rights of the 1948, to respect the Declaration on the Rights of the Child of 1959, to respect the Declaration on the Elimination of All Forms of Discrimination against women in 1967, to combat and prevent all forms of corruption.

Alain Vigreux - CEO of AVS

7 Généralités sur le Pacte Mondial

Contexte

Le Pacte Mondial des Nations Unies a été lancé en 2000 comme un appel aux entreprises du monde entier à aligner volontairement leurs opérations et stratégies avec 10 principes universellement acceptés dans les domaines des droits de l'homme, des conditions de travail, de l'environnement, et de la lutte contre la corruption et de le prouver chaque année en communiquant sur les progrès ainsi que d'agir en faveur des objectifs plus larges des Nations Unies.

Derrière cette initiative, il y a la conviction que des pratiques professionnelles enracinées dans des principes universels contribuent à bâtir un marché mondial plus stable et responsable, ainsi que des sociétés prospères.

Les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies découlent de :

- ✓ La Déclaration universelle des droits de l'homme
- ✓ La Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- ✓ La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement
- ✓ La Convention des Nations Unies contre la corruption.

Les 10 principes

DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

CONDITIONS DE TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



8 Généralités sur l'ISO 26000

Contexte

La **norme ISO 26000** est une [norme ISO](#) relative à la [responsabilité sociétale des organisations](#), c'est-à-dire qu'elle définit comment les organisations peuvent et doivent contribuer au [développement durable](#). Elle est publiée depuis le 1^{er} novembre 2010.

Objectifs

- Guider les organismes dans la prise en charge des responsabilités sociétales et proposer un cadre pour :
- permettre la responsabilité sociétale
- identifier et dialoguer avec les parties prenantes
- crédibiliser la communication à propos de la responsabilité sociétale
- Valoriser les résultats obtenus
- Améliorer les liens avec les clients, par un accroissement de la satisfaction et de la confiance
- Faire la promotion d'une terminologie unique au sujet de la responsabilité sociétale
- Assurer la cohérence avec les documents existants et les autres normes ISO

Les 7 questions centrales

- la gouvernance de l'organisation
- les droits de l'Homme
- les relations et conditions de travail
- l'environnement
- la loyauté des pratiques
- les questions relatives aux consommateurs
- les communautés et le développement local

Chacune de ces questions centrales est ensuite découpée en domaines d'action, qui explicitent les lignes directrices que les organismes sont invités à suivre. La norme insiste sur le côté holistique d'une démarche de responsabilité sociétale : chaque chapitre doit être lu et compris comme étant un élément constitutif d'un ensemble cohérent.

Note : La présentation du présent programme suit la trame d'évaluation ISO 26000 de l'URS et intègre les exigences du Pacte Mondial

9 Veille & perspectives d'avenir

Il n'y a aucun intérêt – pour Assurances VIGREUX – à disposer d'études de marché, puisque l'Axe Stratégique du cabinet se situe sur l'Appel d'Offre : un contrat spécifique, avec un prestataire spécialisé, permet de capter tous les Appels d'Offre sur le marché répondant au domaine de recherche qui a été défini par le Comité de Direction de AVS.

Les perspectives de développement commercial sont liées aux partenariats déployés avec les compagnies d'assurance dits "preneurs". La force d'AVS reste son expérience et sa connaissance des outils informatiques spécialement conçus pour gérer les appels d'offre, les contrats et les sinistres.

AVS s'assure de la mise à disposition des informations réglementaires au personnel intéressé sur des supports appropriés et mis à jour régulièrement. Voici les dispositions prises par l'entreprise pour obtenir et mettre à jour les connaissances métiers :

- Le code des marchés publics annoté représente 4 classeurs (bureau AV) mis à jours par l'éditeur.
- Les autres codes sont achetés en édition DALLOZ.
- L'entreprise recherche et utilise les guides pratiques rédigés par les centres de gestion de la fonction publique de certains territoires (ex : Morbihan).
- AVS est adhérente au syndicat professionnel CSCA et par conséquent a accès à des consultations de leurs juristes,

des séances d'informations thématiques (ex : s'armer face aux contrôles de l'ACPR).

- L'entreprise est abonnée aux revues métiers suivantes : L'Argus de l'Assurance, la Tribune de l'assurance, la Gazette, la Gazette des Communes, la Revue Générale du Droit des Assurances, Courtage Plus. Ces revues sont lues par AV, AR et JC.
- La Direction (AV + AR) participe aux séminaires, conférences et symposiums métiers : Le Grand Forum de l'Assurance, les Journées du Courtage, Réavie, Congrès des Actuaires, etc...
- AVS achète aussi des ouvrages permettant de mieux comprendre certains points particuliers (ex : les marchés publics d'assurance)
- AVS consulte également le site Légifrance pour consulter et voir les modifications.

AVS ne peut donc fournir la garantie absolue d'avoir du personnel connaissant tout des lois qui s'appliquent à leur métier mais a les moyens d'identifier les exigences réglementaires et d'en connaître les détails selon besoins.

AVS assure la veille et la connaissance des réglementations organisationnelles (ex : droit du travail) au travers de son syndicat professionnel CSCA, de la FIDAL et KPMG.

Principales réglementations impactant l'organisation :

- Code des Marchés Publics
- Code de la fonction Publique (statuts)
- Code des Assurances
- Code du Travail
- Convention Collective des Entreprises de Courtage en Assurances



10 Certifications obtenues :

Certifications / Normes / prix / trophées / qualifications / labels...	Date(s) de validité ou d'obtention
ISO 9001 – v2015	Validité 12/11/2019
Evaluation ISO 26000 (634 points)	Validité 29/07/2019

11 Gouvernance

Visibilité du leadership, Management, valeurs, charisme du dirigeant, Cohésion de l'équipe de direction...

Dimension médiatique de l'organisation / éléments d'attraits de l'organisation vis-à-vis des parties prenantes / communication interne et notamment sur le respect des droits humains et minorités.

Le Président fait appel au Conseil d'Administration dès qu'une décision doit être prise au-delà de son mandat.

Assurances VIGREUX est piloté – tel que défini dans le SMI par son Président épaulé par son équipe de Direction. Le Président, Monsieur Alain VIGREUX, est le créateur de Assurances VIGREUX et, dès l'origine, a souhaité privilégier l'axe du courtage en Assurances pour le Risque Statutaire. Son charisme est reconnu par les professionnels dans les métiers de l'Assurance.

L'entreprise est indépendante afin d'apporter la meilleure expertise possible à ses Clients, et naturellement dans le respect des textes du Code des Assurances... mais aussi du Code des Marchés Publics.

L'équipe de Direction est compacte : Elle est constituée du Président et de son assistante Responsable Q-RSE. Les leaderships relationnels et opérationnels sont présents au sein de l'équipe de Direction. L'équipe de Direction se réunit 1 fois /an, en Revue de Direction, afin d'évaluer l'efficacité des processus du Système de Management Intégré et de revalider les Objectifs à atteindre.

Assurances VIGREUX est un organisme de petite taille, un cabinet « challenger » dans le monde des assurances. C'est la raison pour laquelle la présentation médiatique est discrète : un site Internet de présentation www.assurances-vigreux.fr.

Nous pouvons également signaler la campagne médiatique, menée sur une année en 2007, par affichage sur panneaux publicitaires de l'entité AVS, afin de faire connaître le courtier AVS au cœur du Béthunois. Il n'y a pas eu d'autres actions médiatiques depuis.

Dans le cadre de sa démarche ISO 26000, le cabinet a identifié les parties prenantes (au sein de l'information documentée « **Contexte** »), afin d'identifier leurs exigences et les risques associés.

Il nous semble important de détailler l'implication du Président, Monsieur Alain VIGREUX, au sein de la CSCA : Chambre

Syndicale des Courtiers en Assurances et aussi son implication comme Administrateur au sein de la SCCA : Société Coopérative des Courtiers d'Assurances. La SCCA est la première coopérative de services en France, elle réunit une centaine de courtiers d'assurance. Par sa structure égalitaire, la Coopérative joue la carte de l'entraide entre indépendants. Le commerce associé est un commerce moderne qui véhicule des valeurs telles que l'esprit d'initiative, le développement de réseaux, la mise en commun de compétences variées.

Le personnel, soit 5 personnes, se répartit sur deux entités : l'équipe des Risques Statutaires et celle des Assurances IARD (1 personne).

Les valeurs prioritaires, partagées par l'ensemble du personnel, sont listées au sein de la **Charte Vigreux** dont chaque membre du personnel est signataire. On y retrouve l'intégrité, le respect du Client et entre collaborateurs. Tous les maillons de la chaîne – au sein du cabinet - sont indispensables pour la réalisation optimale de nos missions et la satisfaction des Clients : Chacun doit se sentir investi dans les actions menées. Une campagne de sensibilisation à l'amélioration continue, à la satisfaction client et à la notion de processus a été menée en 2014/2015 sur 73% du personnel. Le déploiement de la charte sur 2016 et son maintien actuel a également permis une continuité de sensibilisation.

Le respect des droits humains et des minorités est garanti par l'absence de discrimination dans notre processus de

recrutement (santé, âge, origine, situation personnelle...).

Les Libertés Individuelles sont garanties (droit de grève notamment) avec toutefois une obligation pour nos employés à la confidentialité et la réserve au vu du caractère sensible des données client traitées.

La société a procédé à l'élection de **représentants du personnel** et 100% des **entretiens professionnels** sont réalisés chaque année.

Suite à des travaux effectués dans les locaux au premier trimestre 2014, les bureaux ont été reconfigurés en 2 pôles : Gestion et Production / IARD.

Pour favoriser le respect de la confidentialité /Client, une cloison semi-vitrée a été installée pour « isoler » l'équipe IARD avec une entrée dédiée. Certains lieux sont communs : l'espace Café, l'espace reprographie et les équipements de préparation du courrier, ce qui permet des échanges entre opérateurs en toute convivialité. Deux nouvelles annexes ont été créées afin d'y stocker d'une part les fournitures de bureau et divers et d'autre part les ramettes de papier et cartouches d'imprimantes.

Des sessions de Formation, pour « initier » les membres du personnel à la RSE, ont été menées en 2013 et 2014. Elles ont permis de présenter les principes généraux de Management selon la norme ISO 26000 afin d'éveiller le personnel à cette dynamique. De nombreux ateliers d'échanges et missions RSE sont depuis organisés afin d'entretenir la mobilisation.

12 Efficacité économique

Tous les **fournisseurs et prestataires** d'AVS sont « locaux » et ont pour la plupart d'entre eux une implantation uniquement nationale voir même régionale. De ce fait nous avons une garantie de respect de la réglementation nationale, y compris bien entendu du Code du Travail.

Toutefois, conscient de devoir déployer la logique du Pacte Mondial, nous nous engageons dans une démarche d'information et d'évaluation auprès de nos fournisseurs critiques.

Un questionnaire d'auto-évaluation leur a été transmis en 2016 afin d'évaluer l'état de leurs pratiques qualité, environnementales, éthiques et sociales. Nous n'avons malheureusement reçu aucun retour des dits questionnaires, ce qui en soit, est un indicateur du faible intérêt qu'ils y portent.

Nous ne souhaitons pas leur imposer d'exigences autres que celles liées à la conformité des produits ou service livrés et celles liées à l'obligation de respecter la réglementation. Notre action se limitera donc à leur faire éventuellement découvrir les démarches afférentes à chaque axe, voir à les inciter à s'y engager.

Nos **clients sont également questionnés** au travers d'une enquête de satisfaction. Ce formulaire permet entre autre de connaître l'état de leurs exigences en matière de qualité et de RSE.

Garanties de pérennité de l'organisme, cotation bancaire, situation financière, contrats pluriannuels, nouveaux clients, investissements, communication avec les clients et les partenaires.

Le Président analyse la Pérennité de l'activité, en Revue de Direction, lors de l'analyse détaillée du contexte, des processus, des risques associés et des indicateurs de performance. De nouveaux objectifs sont alors décidés en fonction des axes stratégiques retenus.

Respectueux de ses obligations financières, Assurances VIGREUX transmet son bilan annuel à la Banque de France qui émet une cotation : le cabinet de courtage est classé « 3++ » (cote maximale « Excellente ») selon les données de l'exercice 2017. Le rapport émis par les commissaires aux comptes confirme la solidité financière des Assurances VIGREUX.

La veille concurrentielle, de même que l'analyse systématique des nouveaux produits d'Assurances apparaissant sur le marché, sont de la responsabilité directe du Président, qui s'appuie sur son expérience et peut évaluer l'intérêt pour Assurances VIGREUX.

Les Clients sont captés – pour 95% d'entre eux – par le processus de Production. Les contrats sont établis pour une durée déterminée dans le marché, et ne peuvent être renouvelés – pour une même Collectivité – que suite à un nouvel Appel d'Offre. Les Clients en Assurance IARD sont gérés selon un processus traditionnel

d'approche et de suivi commercial non couvert par le SMI de l'entreprise.

Les investissements sont décidés en Revue de Direction. Compte-tenu de l'activité à caractère administratif, ils sont ciblés sur l'équipement bureautique du personnel, les moyens de conservation de la documentation papier et surtout les moyens plus modernes de traitement électronique de l'information.

La communication avec les Clients est permanente, pendant la durée du contrat, notamment au travers du processus d'Assistance (raison d'être de notre qualité de courtier). Les échanges téléphoniques restent le canal principal de communication choisi par nos clients, avec une volonté affirmée de notre part de continuer à développer la transmission numérique des documents (pour réduire la part papier).

La communication avec les partenaires – particulièrement les preneurs d'Assurances – est également fondamentale.

Elle est assurée directement par l'équipe de Direction. Un protocole est rédigé entre notre entité et le preneur de risques afin de formaliser les règles de l'engagement (grille tarifaire, reporting, etc...).

L'essentielle de la communication est formalisée, au moyen de tableaux de bord, pour l'échange des données économiques, mais aussi informelle au moyen de visites ou d'échanges téléphoniques permettant de fiabiliser les conditions d'application du protocole : Assurances VIGREUX met un point d'honneur à « factualiser », par courrier, toutes les décisions ayant une incidence sur l'application des protocoles.

13 Environnement

Dispositions prises par l'organisation en matière d'environnement, tri des déchets, mesures de consommation, de protection de la biodiversité et de réhabilitation des habitats naturels, action envers les générations futures.

La Direction a analysé, pour la première fois en Revue de Direction de Juillet 2013, les impacts environnementaux de son organisation. Les Aspects Environnementaux Significatifs (AES) identifiés et les actions associées sont repris au sein du tableau joint en annexe. On y retrouve notamment :

- l'éclairage : une étude a été menée pour rendre plus doux et plus efficace l'éclairage artificiel au sein des bureaux. Cette étude a abouti au remplacement de la totalité des néons avec un rendu plus homogène et un confort de vue globalement amélioré.
- la climatisation : Le risque de fuite de liquide frigorigène est l'un des risques les plus importants sur l'effet de serre. La puissance de nuisance des molécules concernées en tant que gaz à effet de serre est sans commune mesure avec le reste. Nos installations sont entretenues et réparées par des professionnels. Des actions sont en œuvre afin de maîtriser cet aspect environnemental et les risques d'impacts induits.
- le Tri sélectif des Déchets au sein de l'agence : verre, papier/carton, plastiques, bouchons, piles, marcs de



Programme RSE Année 2019/2020



café, cartouches, résidus biodégradables et résidus classiques sont triés. Les déchets sont documentés et tracés au sein d'un fichier de suivi afin de permettre une quantification et un suivi par indicateurs.

- le Tri sélectif des Déchets au sein du centre d'ingénierie (bâtiment) : une structure recyclée en carton des établissements BAUDELET a été installée dans le hall afin de collecter les déchets recyclables et non-recyclables. Le container est en moyenne collecté une fois par mois.
- Le recyclage des cartouches : 3 collectes ont été mises en place. Celle de CONIBI pour les copieurs Toshiba, celle de NEOPOST pour la machine à affranchir et celle des Ailes de Clément pour les autres. Nos locataires s'associent à notre démarche suite à notre sensibilisation en nous confiant leurs propres cartouches.
- Le recyclage des bouchons : Une convention de partenariat a été signée le 06/11/2014 avec les Ch'ti Bouchons. Un container de 180 litres nous a été confié. Un petit collecteur a également été installé en salle de détente pour éviter l'absence de tri. Les collaborateurs sont sensibilisés à collecter les bouchons également chez eux et à nous les ramener.
- Le recyclage du papier : Acquisition d'un destructeur REXEL en mai 2014. Depuis cette date, les sacs de papier (d'environ 50 litres) sont déposés au centre de tri

de Blaringhem. Notre projet et objectif d'optimisation des coûts de production nous conduira pour les prochaines campagnes de réponses aux Appels d'Offre à tendre vers la dématérialisation et vers des virements en lieu et place des lettres chèques. Ces démarches devraient avoir un impact significativement positif par une réduction de notre consommation, et donc rejet, de papier et consommables.

- La consommation de papier : 100 % de notre papier toilette et essuie tout est ECOLABEL, fabriqué avec des fibres recyclées, compact (4 = 12). Le papier à usage bureautique est également 100% ECOLABEL, PEFC de marque La Couronne (société certifiée ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001). Notre papier en-tête est acheté (5000 ex) auprès d'une imprimerie locale CALOONE avec les mêmes exigences de qualité et d'éco-responsabilité. L'imprimerie réalise son Bilan Carbone et annonce le logo Imprim'Vert (respectueux de l'environnement).
- Le véhicule de société et les déplacements du personnel : L'entreprise ne compte qu'un seul véhicule de fonction. Un suivi de sa consommation a été mis en place sur 2016 afin d'avérer d'une amélioration lors de son futur remplacement. L'entretien est suivi et réalisé par un garage du fabricant. Les employés sont sensibilisés à limiter l'usage de la voiture sans que nous soyons toutefois capables de leur offrir des alternatives collectives

ou individuelles satisfaisantes pour l'instant.

- La mise en œuvre de plantes dépolluantes :

Des plantes sont installées depuis 2016 afin d'assainir l'air circulant dans les locaux. Cette démarche a été menée avec les conseils avisés de fleuristes locaux.

L'activité de Assurances VIGREUX est essentiellement administrative, au sein d'un secteur urbain – le Centre Technoparc FUTURA - et nous n'avons pas identifié d'Impact Environnemental sur les espaces naturels, ni la biodiversité, ni sur le voisinage (nuisance par le bruit par ex.). Par conséquent, il ne nous semble pas nécessaire – à ce jour – d'établir une concertation ou d'engager une action volontaire auprès des associations de riverains. De même, il n'y a pas de nécessité en matière de réhabilitation des habitats naturels. Pour autant, nous sommes à la recherche depuis 2015 d'une association œuvrant pour la biodiversité afin de soutenir son action d'une manière ou d'une autre.

14 Social

Dispositions prises par l'organisation en matière sociale, de protection des salariés, de lutte contre toutes les discriminations, de conformité au droit du travail, de gestion des compétences, de mesure de satisfaction du personnel.

Un recueil des textes applicables en matière de droit du travail et de convention

collective est disponible dans une armoire du pôle gestion, donc à disposition des membres du personnel. L'entreprise est également soutenue dans ses démarches sociales par les AGEFOS PME et sa chambre syndicale.

Par conséquent, les **obligations réglementaires** sont connues et les affichages obligatoires sont présents dans la salle de détente. L'information auprès du personnel est permanente et la Direction assure son rôle d'information, lorsqu'une question se pose en matière sociale.

Certaines dispositions d'ordre social vont au-delà des obligations réglementaires : la participation de l'employeur pour la Mutuelle est supérieure au minimum conventionnel, des tickets restaurants pour une valeur de 10 € par jour sont remis aux salariés et les salaires sont largement supérieurs aux échelles de la profession.

L'évaluation des Risques au sein de notre Document Unique a été réalisée pour la première fois en décembre 2010 et mise à jour régulièrement. La dernière évaluation a été réalisée en 2018 conformément à la décision de la Revue de Direction de 2018. A noter que l'activité a peu évolué et que les risques sont faibles. Le Document Unique établi est tenu à disposition des membres du personnel, il est consultable en s'adressant à la Direction. Les actions découlant de la revue du document sont intégrées au Plan d'action et d'amélioration de notre SMI, afin d'y être tracées et suivies.

La motivation des Assurances VIGREUX se porte sur le « Bien-être au Travail » et, selon ce concept, des dispositions

volontaires ont été mises en œuvre : la climatisation dans chaque bureau, des sièges ergonomiques (en concertation avec les utilisateurs et personnalisés), un double écran et une imprimante individuelle /poste de travail pour favoriser un travail de Qualité et un confort (facteur de diminution du stress), sans oublier le choix laissé à chaque opératrice du mode d'écouteur téléphonique qui lui convient (oreillette, casque...) permettant de travailler en « mains libres ».

100 % des employés ont été vus en **entretien professionnel** sur 2018.

Une **formation aux gestes de premiers secours** a été réalisée pour plus de 70% de nos employés en 2016.

Une **enquête interne** a également été menée afin de mesurer la « satisfaction » du personnel, et surtout son état d'implication dans nos différentes démarches. Cette enquête a révélé l'intérêt que le personnel a porté aux ateliers d'échanges et globalement leur volonté de s'investir d'une manière ou d'une autre dans la démarche qualité et/ou RSE.

Pour la Gestion des Compétences, le Président tient à jour une **matrice des compétences** qui est révisée lors de chaque Revue de Direction. Cette matrice permet de calculer un taux de polyvalence selon la formule suivante : nombre de compétences acquises pour tout le personnel / nombre de compétences requises par l'entreprise. Le taux actuel global de polyvalence est de 89%. L'entreprise s'était fixé pour objectif ambitieux d'atteindre les 60% de polyvalence grâce à nos ateliers métier. Ce

programme est planifié au travers de notre plan de formation révisé également lors de la Revue de Direction annuelle. L'efficacité des formations est également évaluée et tracée au sein même du plan de formation. Les **extincteurs** manuels et autres dispositions anti-incendie sont prises conformément à la loi. Une vérification périodique des équipements de sécurité est effectuée chaque année par un prestataire agréé.

Des **trousses de secours** sont disponibles sur chaque pôle. Elles sont vérifiées et réajustées selon besoin chaque année.

Les contrats d'Assurances VIGREUX concernent les incidents et accidents, en matière de Santé, des personnels de la fonction publique territoriale. Depuis 2013 nous transmettons à nos clients les « statistiques » de la sinistralité de leurs agents. Ces informations leur permettent de renseigner leurs propres indicateurs RH et leur permet de mieux appréhender leurs données sociales.

15 Ancrage territorial

Dispositions prises par l'organisation en matière d'ancrage territorial, de relation avec les instances politiques et les associations, l'aide au développement local et la promotion de la santé.

Le Président, Monsieur Alain VIGREUX, est depuis de nombreuses années implanté à Béthune et, dès la création de la Sarl Assurances VIGREUX, il a souhaité « ancrer » cette nouvelle structure dans un bâtiment neuf au sein du Technoparc FUTURA.



Programme RSE Année 2019/2020



Le cabinet est d'ailleurs adhérent au « Club de Portes de Béthune Entreprise » qui a pour vocation de promouvoir des actions collectives au sein de la zone d'activités, sous forme de services communs & de favoriser les échanges, informer et développer les entreprises du Béthunois : réseau de proximité.

Impliqué sur le Territoire Béthunois : élu de la Chambre de Commerce de Béthune, Monsieur Alain VIGREUX a maintenant pris ses distances avec les institutions consulaires après avoir exercé les fonctions de Trésorier, puis de vice-Président de la branche services.

C'est d'ailleurs dans le cadre de cette vice-Présidence qu'il s'est impliqué fortement au développement du logo « Vert Pays d'Artois » afin d'apporter une image positive et de promouvoir les entreprises locales du bassin de l'Artois.

Nous devons également citer l'implication de Madame Anne RIMETZ – Chargée de

Développement et Responsable QRSE – en tant que membre active dans différentes associations culturelles des communes de Blaringhem, Wittes & Aire sur la lys.

La copropriété du centre d'ingénierie dont les Assurances Vigreux sont copropriétaires sollicite une ESAT Bruay Noeux (la Vie Active) pour l'entretien de ses espaces verts.

Pour répondre à une volonté d'amélioration des conditions de travail, nous avons commandé un travail d'aménagement visant à rigidifier le fond et la prise en main de 48 panières. Cette mission a été confiée à l'ESAT les Papillons Blanc de Saint Martin au Laert.

En août 2014, un don de matériel a été fait à l'école primaire de Blessy afin de donner une seconde vie utile aux choses inutilisées.

16 Pistes de progrès et axes d'amélioration

○ **Éléments à améliorer pour faire progresser l'organisation dans la démarche et pour la faire passer au niveau supérieur**

INDEX	DESCRIPTION DE L'ECART ou du CONSTAT	ACTION A ENTREPRENDRE	RESULTAT DES ACTIONS ENTREPRISES	%	Action Close ?
27	Utiliser le SMI pour organiser et piloter l'organisme en matière de RSE.	1) Intégrer les pistes d'amélioration QSE au sein du plan d'action et le rendre de fait commun à tous les référentiels 2) Intégrer le respect des principes de la 26000 au sein du MQ 3) intégrer la RSE au sein de la RD	Etape 1 faite. Etape 2 rendue caduque par la version 2015 Etape 3 faite dans la RD 2015 Le système de management est un SMI à part entière La RSE a été intégrée dans le processus support	100%	OUI
28	Intégrer la vision RSE dans les audits internes	Modifier la procédure d'audit interne (idem action 22)	Le passage de la version 2008 à 2015 pour la partie ISO a pris la totalité du temps alloué à l'audit. Action maintenue pour 2016 Un choix devra être fait sur un questionnaire d'autoévaluation 8/6/16 ==> le choix a été fait ainsi que l'autoévaluation.	100%	OUI
29	Décrire les activités des instances dans le SMI.	Voir action 24 refonte complète du SMI	Les tâches et activités de la direction sont décrites au sein des fiches processus détaillées et au sein de l'organigramme	100%	OUI
30	S'engager à signer des chartes ou des pactes (tel que Global compact).	1) Rédiger le plan Développement Durable 2) L'envoyer avec courrier au secrétaire de l'ONU et engagement à le rendre public	Lettre rédigée le 25/07/2015 + envoyée le 31/07/2015	100%	OUI
31	Définir et communiquer la stratégie RSE de l'entreprise.	Voir action 24 refonte complète du SMI	Le dossier RSE va être transformé en communication sur le progrès et comprendra notre politique ==> fait le 12/07/16. A noter que la politique générale comprend une phrase sur la démarche sociétale et environnementale Sera fait lors de la revue des données d'entrée RSE avant la RD de 2016.	100%	OUI

32	Intégrer les critères RSE pour la sélection et l'évaluation des fournisseurs et sous-traitants.	Voir action 24 refonte complète du SMI	Ajout colonne Rse dans le tableau de suivi des prestataires	100%	OUI
33	Assurer la maîtrise et la réduction des consommations (eau – gaz – électricité – carburants, papiers, cartouches d'encre...)	1) Etablir les protocoles de collecte des mesures 2) Analyser en Revue de Direction 3) Déployer et Appliquer les décisions de maîtrise et de réduction éventuelles	Peggy et Nathalie suivent et tracent les consommations électriques une fois par mois. Les déchets (piles, sanitaires, agence, cuisine, tri sélectif, destructeur papier, marc de café, cartons emballage, bouchons, cartouches d'encre) sont suivis et tracés chaque semaine. Analyse faite en RD	100%	OUI
34	Engager une action d'aide pour le maintien de la biodiversité, la réhabilitation d'espace naturel et l'environnement.	1) Se renseigner afin de connaître les opérations et ou associations locales 2) Evaluer l'opportunité d'y participer humainement ou financièrement	Contact à prendre avec Béthune Nature pour éventuelle collaboration : Ne répondent pas. Toujours à la recherche d'une association locale.	5%	
35	Développer le Bilan social et ses indicateurs associés	Intégrer le Bilan Social au sein de la revue de direction de 2015	Données remises en main propre à M. VIGNOLE. Alain ne souhaitant pas voir figurer ces informations au sein de la RD.	100%	OUI
36	Promouvoir la santé à l'extérieur de l'entreprise	1) Identifier les possibilités et outils de promotion ainsi que les cibles potentielles 2) Evaluer l'opportunité de mener les actions identifiées 3) Déployer les actions décidées	Affichage opération octobre rose + sensibilisation grâce au guide Achat de kiwis, pommes et clémentines bios + café bio : Promotion par la mise à disposition directe des produits sains. Opération Brain Gym + yoga + jeux culturels le 29/02/16 : http://www.reussirmavie.net/Brain-Gym-des-mouvements-pour-muscler-vos-capacites-a-etudier_a2216.html Sensibilisation au parcours du coeur 2016 parainé par la Fédération Française de Cardiologie (1 ayant décidé de randonner + distribution de flyers sur le lieu de travail) Séance de bien-être (yoga et relaxation) pour les volontaires entre midi et 2 : 29/04/16 (6 participants sur 17)	100%	OUI
37	Assurer le suivi d'indicateurs à partir	1) Lister les indicateurs proposés :	1/ Téléchargement du guide du Global Reporting Initiative ==>	100%	OUI



	de ceux fournis par le GRI ou ROSE	2) Evaluer la faisabilité et l'intérêt de chacun 3) Intégrer ceux choisis au sein du tableau de bord selon décision RD 2016	22/06/16 2/ Choix lors de la préparation de la RD ==> 8/7/16 3/ Intégrer au Tableau de bord ==> Fait à la préparation de la RD		
38	Jeanne-Marie n'est pas encore reconnue par la société, cela permettrait d'amoinrir ou supprimer la taxe sur le handicap.	Voir avec le RH pour déclaration	Demande verbale à KPMG : moins de 20 salariés, donc pas d'obligation ni de bénéfices à le faire. AV a toutefois décidé de la déclarer	100%	OUI
43		Déployer une communication interne/externe utile (enquête de satisfaction interne, boîte à idées, plan développement durable, com. avec les preneurs, etc...)	Boîte à idée en place depuis le 16/08/14. Politique Qualité et RSE affichée et expliquée avec objectifs. Questionnaire de satisfaction interne. ==> 19/02/16 : reste à finaliser la communication sur le progrès RSE et la rendre publique sur le site du pacte mondial	100%	OUI
47		Modifier le processus RH pour y inclure l'axe social de la 26000 + Trouver des indicateurs révélateurs de la performance du processus RH (s'inspirer de l'action 37).	Axe 26000 intégré au processus environnement + indicateurs sur processus optimiser capital humain	100%	OUI
74		Pour les futurs remplacements de véhicules (AR), prévoir d'inclure une approche environnementale dans le choix du dit véhicule	plus trop d'actualité du fait des incertitudes rencontrées. Action annulée par décision de la direction	100%	OUI
75		Prévoir l'embellissement des locaux avec des plantes dépolluantes	Prise de contact pour l'achat des plantes avec le fleuriste ==> 8/4/16 Installées mi juin 2016	100%	OUI
76		La climatisation de nos bureaux n'est pas sous contrat de maintenance qui pourrait réduire les risques de fuite. Le contrat pourrait également nous permettre de connaître le type et le volume des liquides frigorigènes utilisés pour les remises à niveau.	Placer le système de clim sous contrat ==> Pas de contrat (décision AV) mais appel à leur service 1 à 2 fois par an Comptabiliser les contenants et les fuites ==> bilan technicien 11,84 kg au total de R410 A sur nos installations. Pas de fuite sur 2015. Exiger une attestation chaque année	100%	OUI

79	Mieux formaliser l'entretien professionnel (obligation légale)	Etablir les trames + Réaliser les entretiens professionnels courant février + évaluer les connaissances sur Juillet	Etablissement de la trame + définition du planning ==> 19/2/16 Réalisation de tous les entretiens pro sur 3 jours du 1 au 3 mars afin de respecter la limite butoire du 6/3/16 Récap des formations requises Reste à transmettre les documents avec le visa de la direction ==> fait le 30/04/16	100%	OUI
81	Mettre à jour le document unique (exigence légale)	Analyser le DU existant et le modifier	DU analysé et modifié ==> 11/4/16 Actions ajoutées au plan ==> 4/5/16	100%	OUI
82	Se renseigner sur l'obligation ou non d'avoir des détecteurs de fumée et une alarme incendie	Appeler CPSA	Appel du fournisseur le 13/4/16. Envoient un technicien pour diagnostic. Pas d'exigence	100%	OUI
83	Demander au prestataire incendie la possibilité de faire une formation à l'utilisation des extincteurs	Appeler CPSA pour un devis	Appel du fournisseur le 13/4/16. Devis transmis le 21/04/16 : 2h de formation pour 10 personnes en nos locaux 360 € HT. Le prix semble élevé, il a été décidé de ne pas donner suite.	100%	OUI
84	Demander au prestataire de la climatisation l'étendue des garanties en matière de présence de micro-organismes	Appeler Electricité Louchart	Changement fournisseur. Toutes les garanties sont dorénavant disponibles	100%	OUI
87	Intégrer dans la RSE les % de paiement myen / salaires nationaux		Analyse complète des salaires et classes (équivalent coefficient) par AV à l'occasion des entretiens professionnels ==> 100% du personnel est au-delà des minima de la convention collective et en ont été informés. Information intégrée dans notre programme RSE ==> 12/07/16	100%	OUI
90	Non respect des règles de la vie d'entreprise et des collègues	Il n'est visiblement pas possible de mettre en œuvre un véritable management au quotidien de part l'absence de prise de responsabilité, il est donc choisi de sensibiliser par	Définition de la charte en utilisant Vigreux comme acronyme ==> 22/6/16 Mise en forme et affichage ==> 8/7/16	100%	OUI

		un document collectivement validé.			
--	--	------------------------------------	--	--	--

1 action est encore en cours. 23 ont été traitées et soldées depuis 2014.

Le Responsable QRSE : Madame Anne RIMETZ

Atteste la véracité et l'exactitude des informations et données fournies.

Le : 23 octobre 2018

Signature :



17 Annexes

Aspect et impacts environnementaux

Synthèse des aspects et impacts (Evaluation "brute", hors disposition)

Facteur d'influence jugé significatif : 12
Date dernière mise à jour : 08/07/2016

Index	Secteur	Activité	Aspects environnementaux	Impacts environnementaux réels ou potentiels		Echelle d'incidence	Sens de l'impact	F	G	Q	R	FI	significatif ?	Maîtrisable ?	Index	Secteur
				Mode fonctionnement normal	Incident pouvant générer un supplément d'impact											
1	Bureau	Climatisation (fluide frigorigène HFC : R410 A)	Emissions dans l'air = Le prestataire ne fournit aucune valeur de fuite ou de perte en fonctionnement. Une recherche internet permet de croire en une moyenne de 200 g de liquide par an et par système.	Pollution de l'air par perte en fonctionnement : participe à l'effet de serre	Fuite, perte de la totalité du fluide contenu : participe à l'effet de serre.	Mondiale	-	3	3	1	2	18	OUI	OUI	1	Bureau
2		Sanitaires	Rejets dans l'eau < 100 m ³ par an	Pollution de l'eau - système des eaux usées de la ville	Déversement de produits chimiques (détergent, produit vaisselle, anti bactérien) dans le système des eaux usées	Locale	-	3	1	2	1	6	NON	OUI	2	
3		Achat matériel et consommables	Consommation de matières premières et ressources naturelles (papier/cartons)	Epuisement des ressources non renouvelables	Gaspiillage	Nationale	-	2	2	2	1	8	NON	OUI	3	
4		Sanitaires	Consommation de matières premières et ressources naturelles (eau)	Epuisement des ressources non renouvelables	Fuite	Régionale	-	3	2	2	1	12	OUI	OUI	4	
5		Eclairage, appareils électriques, chauffage/climatisation	Utilisation de l'énergie (électricité, mix énergétique français)	Épuisement des ressources en matière première (Uranium) et en carburant fossile non renouvelable + production de gaz à effet de serre	Non extinction en dehors des heures de présence	Mondiale	-	4	2	2	1	16	OUI	OUI	5	
6		Espace détente	Production de déchets organiques	Eutrophisation des eaux + Pollution olfactive	Macération (lixiviats)	Locale	-	3	1	1	1	3	NON	OUI	6	
7		Matériel en fin de vie et consommables (papier/carton, plastiques, cartouches d'encre)	Production de déchets solides	Transport des ordures = production de GES Enfouissement = pollution des sols et des eaux par infiltration Incineration = production de GES, de particules, rejets toxiques		Locale	-	3	3	2	1	18	OUI	OUI	7	
8		Activité, allers et venues du personnel	Environnement humain	Pollution sonore du voisinage		Locale	-	3	1	1	2	6	NON	NON	8	
9	Véhicules	1 Véhicule société + véhicules du personnel (A/R bureau domicile et missions)	Consommation de combustible	Épuisement des ressources en carburant fossile non renouvelable		Mondiale	-	3	2	2	1	12	OUI	OUI	9	Véhicules
14		1 Véhicule société + véhicules du personnel (A/R bureau domicile et missions)	Émission d'oxydes d'azote	Pollution de l'air + production d'ozone + brouillard		Locale	-	3	3	1	2	18	OUI	OUI	14	
15			Émission de gaz à effet de serre	Réchauffement climatique		Mondiale	-	3	3	1	2	18	OUI	OUI	15	
16			Émission de particules	Troubles de la santé		Locale	-	3	3	1	2	18	OUI	OUI	16	
17			Génération de bruit	Gènes et désagrément au voisinage		Locale	-	3	1	1	1	3	NON	OUI	17	
18			Production de déchets huileux	Pertes d'huile = pollution des sols	Fuite d'huile	Locale	-	3	2	1	1	6	NON	OUI	18	
19		Climatisation (liquide frigorigène R 134 A)	Emissions dans l'air = xxx tonnes équivalent CO2	Pollution de l'air par perte en fonctionnement = 200 g de fluide par système par an - participe à l'effet de serre	Fuite, perte de la totalité du fluide contenu	Mondiale	-	3	3	1	2	18	OUI	OUI	19	
20		Maintenance de routine du véhicule (y compris remplacement des huiles)	Production de déchets huileux	Pollution des sols		Locale	-	1	2	1	3	6	NON	OUI	20	
21	Maintenance de routine du véhicule (y compris remplacement des huiles)	Émission d'oxydes d'azote	Atteinte des objectifs de la qualité de l'air (par la réduction des émissions)		Nationale	+	1	3	1	1	3	NON	OUI	21		
22	Matériel fin de vie	Production de déchets solides	Transport des ordures = production de GES Enfouissement = pollution des sols et des eaux par infiltration Incineration = production de GES, de particules, rejets toxiques		Régionale	-	1	3	1	1	3	NON	OUI	22		
23	Achat véhicules neufs	Consommation de matières premières et ressources naturelles	Epuisement des ressources non renouvelables		Mondiale	-	1	3	2	1	6	NON	OUI	23		
24	Achat véhicules neufs	Baisse de la consommation de carburant et des émissions dans l'air (nouvelles normes)	Réduction de la pollution de l'air et de l'épuisement des ressources fossiles		Mondiale	+	1	3	1	1	3	NON	OUI	24		

Critère	4 points	3 points	2 points	1 point	Sign.	9
Fréquence	Permanent	Quotidien	Régulier	Occasionnel		
Gravité	Très grave	Grave	Peu grave	Pas grave		
Quantité	Importante	Significative	Moyenne	Faible		
Réglementation	Non-conforme	Exigence forte	Exigence faible	Aucune exigence		

Evaluation nette avec dispositions existantes

Facteur d'influence Jugé significatif : 12

Date dernière mise à jour :

08/07/2016

Dispositions existantes	F	G	Q	R	FI	significatif ?	Maîtrisable ?	Cibles	Programmes	N° Action plan	Indicateurs	Outils de maîtrise	Responsables	Surveillance et mesurage
Contrat de maintenance avec la société DELANNOY. Fourniture d'une attestation annuelle de la quantité de fluide renouvelé (et donc consommé ou perdu). Zéro fuite constatée depuis 2016	1	3	1	2	6	NON	OUI	0 fuite	Maintien des dispositions existantes		fuites constatées	Attestation prestataire	AR	Revue de Direction
Utilisation de vinaigre blanc pour le ménage et détartrages	3	1	1	1	3	NON	OUI	Utiliser au maximum du vinaigre blanc (ne pollue pas les eaux)	Maintien des dispositions existantes					Revue de Direction
Pas d'Appels d'Offre souscrits depuis 2015 100% du papier acheté durable	2	2	1	1	4	NON	OUI	Favoriser la réponse dématérialisée lors des prochains Appels d'Offre	Maintien des dispositions existantes		Ratio AO démat. / AO mat. % quantité papier FSC ou PEFC ou recyclé / papier total acheté par an	Tableau de suivi des achats	AR	Revue de Direction
Mesure des consommations + Charte + Sensibilisation aux ecogestes	2	2	1	1	4	NON	OUI	Maîtriser la consommation d'eau	Maintien des dispositions existantes		Variation des conso / employé	Tableau relevé des compteurs	AR	Revue de Direction
Mesure des consommations + Charte + Sensibilisation aux ecogestes	3	2	1	1	6	NON	OUI	Maîtriser la consommation d'électricité	Maintien des dispositions existantes		Variation des conso / employé	Tableau relevé des compteurs	AR	Revue de Direction
Tri des marcs de café et le vrac du thé Tri des denrées alimentaires Don des déchets organiques à des animaux domestiques	2	1	1	1	2	NON	OUI	Tri effectif	Maintien des dispositions existantes		Volumes collectés	Tableau des déchets	AR	Revue de Direction
TRI SELECTIF + RECYCLAGE CARTOUCHES ENCRE + recyclage bouchons + recyclage piles + recyclage luminaire	2	3	1	1	6	NON	OUI	Tri sélectif en œuvre	Maintien des dispositions existantes		Volumes collectés	Tableau des déchets	AR	Revue de Direction
	3	1	1	2	6	NON	NON		Pas de voisinage non professionnel					
Entretien du véhicule annuel avec contrôle technique pollution + Charte + sensibilisation à l'éco-conduite en autoformation = diminution de la conso individuelle de 15 L/100 à 11 L/100	3	2	1	1	6	NON	OUI	Maîtrise de la consommation de carburant au kilomètre parcouru par an	Achat d'un nouveau véhicule de type hybride lors de son renouvellement		L / 100 km	Tableau de consommation	AR	Revue de Direction
	3	3	1	2	18	OUI	OUI	Réduire l'émission d'oxydes d'azote par la modernisation du véhicule société	Achat d'un nouveau véhicule de type hybride lors de son renouvellement		norme EURO véhicule	/	AR	Revue de Direction
	3	3	1	2	18	OUI	OUI	Division par 4 des émissions en équivalent CO2 d'ici 2050	Achat d'un nouveau véhicule de type hybride lors de son renouvellement		norme EURO véhicule	/	AR	Revue de Direction
	3	3	1	2	18	OUI	OUI	Réduire l'émission de particules par la modernisation du véhicule de société	Achat d'un nouveau véhicule de type hybride lors de son renouvellement		norme EURO véhicule	/	AR	Revue de Direction
	3	1	1	1	3	NON	OUI		Pas de voisinage non professionnel					
Entretien réalisé par le garage Mercedes	3	2	1	1	6	NON	OUI	100 % du planning d'entretien respecté à l'année	Maintien des dispositions existantes		retards d'entretien	Carnet voiture + Agenda	AR	Revue de Direction
Charte avec ecogestes Utilisation d'un garagiste avec agrément pour l'entretien des clim	1	3	1	2	6	NON	OUI	0 fuite	Maintien des dispositions existantes		fuites constatées	Attestation prestataire	AR	Revue de Direction
Entretien réalisé par le garage Mercedes	1	2	1	3	6	NON	OUI		Maintien des dispositions existantes		retards d'entretien	Carnet voiture + Agenda	AR	Revue de Direction
Entretien réalisé par le garage Mercedes	1	3	1	1	3	NON	OUI		Maintien des dispositions existantes		retards d'entretien	Carnet voiture + Agenda	AR	Revue de Direction
Maintien du véhicule actuel en état de marche	1	3	1	1	3	NON	OUI		Maintien des dispositions existantes					
Maintien du véhicule actuel en état de marche	1	3	2	1	6	NON	OUI		Maintien des dispositions existantes					
Maintien du véhicule actuel en état de marche	1	3	1	1	3	NON	OUI		Maintien des dispositions existantes					

Sign. 3



Valeur Implication Garantie Respect Environnement Unité exigence

6 valeurs fondamentales

Implication

Je m'engage à toujours chercher à augmenter la qualité de mes prestations & la satisfaction de nos Clients.

Je suis moteur par mes initiatives dans le développement de l'entreprise.

Je suis Responsable de mes actes & je m'implique dans la recherche et l'application des actions correctives éventuelles.

Garantie

Je suis garant de l'application de cette chartre au quotidien.

Je suis acteur au travail à entretenir une ambiance saine et professionnelle en appliquant les règles élémentaires de la courtoisie & du savoir vivre.

Je réponds de ma productivité & de mon efficacité.

Respect

Je respecte nos clients & je respecte mes collègues

Je respecte les horaires & je respecte le matériel.

Je respecte les consignes & je respecte la réglementation.

Environnement

Je prends soin spontanément des espaces de vie mis à ma disposition (détente & travail)

Je participe activement à la collecte & au tri des déchets ainsi qu'aux autres démarches RSE.

J'adopte une attitude écoresponsable en appliquant les éco-gestes au quotidien.

Unité

J'ai le courage au travail malgré les aléas de la vie.

Je collabore à construire un esprit d'équipe épanouissant.

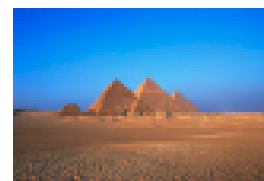
J'apporte des solutions au lieu de me voir que les problèmes.

exigences

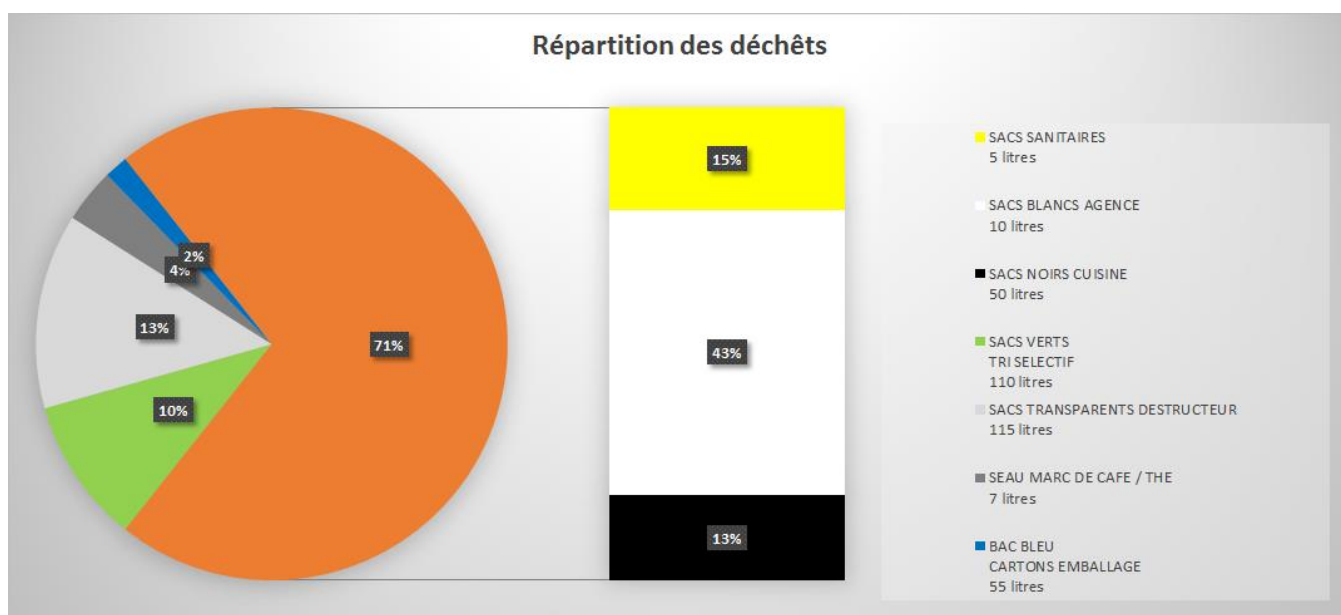
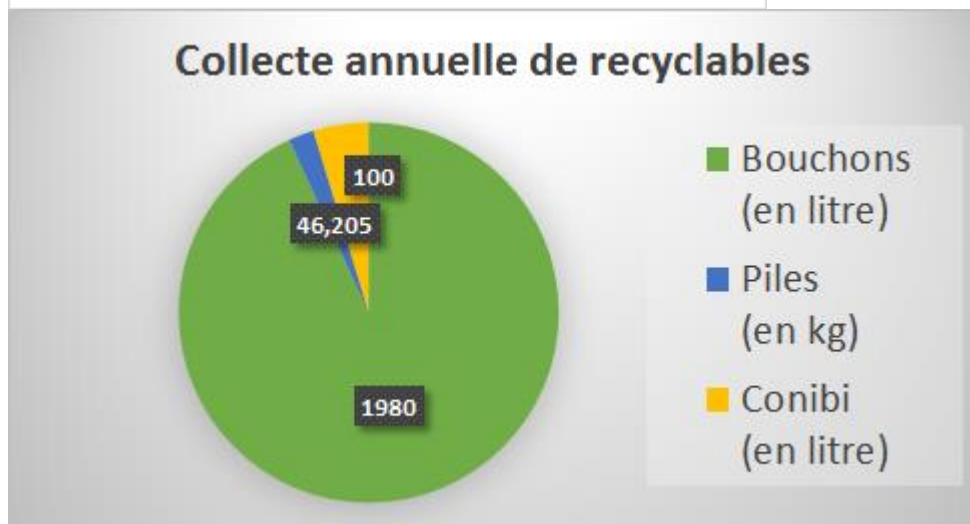
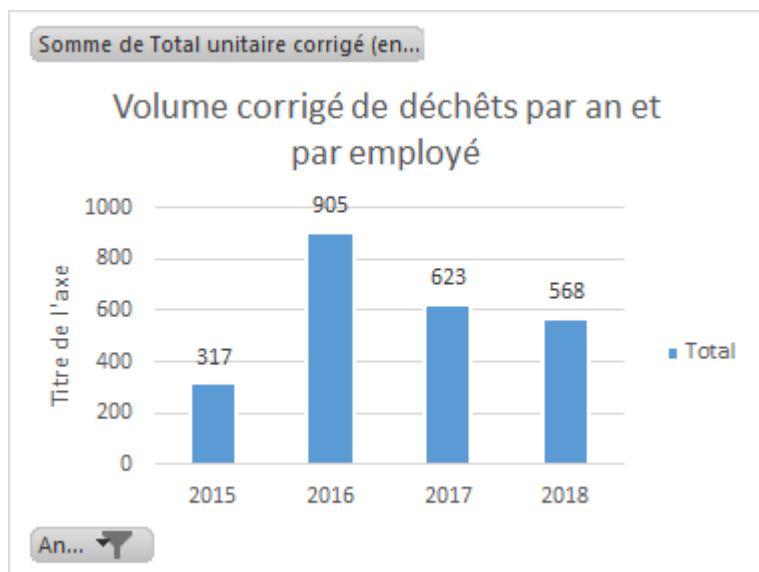
Je m'impose d'être toujours en veille & en apprentissage.

Je me conforme aux exigences Réglementaires Clients & Internes.

J'ai conscience de mon devoir de conseil auprès de nos Clients.



SUIVI DES DECHETS & COLLECTES DES RECYCLABLES :



18 Conclusions de l'évaluation par Tierce Partie 2019

Discussion avec les Parties Prenantes :

- Actionnaires : L'actionnaire principal impulse sa vision, ses valeurs et sa stratégie RSE.
- Responsable RSE : Mme RIMETZ démontre une forte culture RSE qu'elle communique à l'ensemble de la société.
- Salariés : Les salariés sont sensibilisés à la RSE

Points forts :

- **Gouvernance :**

Structuration de l'organisme par le SMI certifié ISO 9001.

Identification des parties intéressées

Sensibilisation et Initiation du personnel à la RSE

Adhésion au Global Compact

- **Economie :**

Cotation bancaire à 3++

- **Environnement :**

Identification des aspects environnementaux significatifs (Réduction d'un AES)

Tri des déchets et indicateurs

Culture et sensibilité écologique

- **Social :**

Dispositions sociales au-delà de la réglementation

Prise en compte du Bien-être au travail

Ergonomie au poste de travail, environnement de travail

- **Ancrage territorial :**

Action collective au sein du club Portes de Béthune Entreprises

Promotion des entreprises de l'ARTOIS

Les résultats concernant la RSE basés sur l'ISO 26000 et sur le Pacte Mondial des Nations Unies sont publiés sur le site de UN GLOBAL COMPACT

Pistes de progrès identifiées :

Aucune

Synthèse de l'évaluation :

Chapitre de la 26000	Notation
Gouvernance	130/200
Economie	134/200
Environnement	154/200
Social	128/200
Ancrage Territorial	112/200
<i>Total</i>	658/1000

L'évaluation est satisfaisante (Score > 500 et < 750), **l'étape 4** est confirmée au niveau « EFFICACITE ».

Date ou période de la prochaine évaluation : Janvier 2021

19/02/19

Xavier GAIFFE URS France
Evaluateur RSE Tierce Partie